

Licence professionnelle

MÉTIERS DU NOTARIAT EN PRÉSENTIEL

VOUS RECHERCHEZ
UNE **FORMATION D'EXCELLENCE**
EN DROIT IMMOBILIER ?
C'EST POSSIBLE AVEC L'**IDPI** !

PARTENAIRES



Manufacture des Tabacs

Campus des Quais

Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR



FACULTÉ DE **DROIT**
IDPI
INSTITUT DE DROIT
PATRIMONIAL ET IMMOBILIER





OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette licence prépare au métier de collaborateur des offices de notaire (assistant de rédaction), et ouvre de manière subsidiaire l'accès aux métiers de la banque, de l'assurance et de l'immobilier...

CONDITIONS D'ACCÈS

○ Etre titulaire d'un diplôme Bac+2 (2^{ème} année de licence, DUT Carrières juridiques, BTS Notariat...).

○ Filière sélective :
La sélection se fera sur dossier et éventuellement entretien.

ORGANISATION DU DIPLOME

Des cours sont dispensés de septembre à mars et sont suivis d'une période d'examen, puis d'un stage obligatoire ainsi qu'un projet tutoré.

Projet tutoré : Rédaction d'un mémoire sous la direction d'un maître de stage sur un sujet défini en accord avec ce dernier, portant sur l'étude et la résolution d'un ou plusieurs cas rencontrés dans l'office notarial ou l'entreprise d'accueil.

Stage obligatoire : 3 mois évalués au moyen d'un « livret-rapport de stage » récapitulant les aspects pratiques du programme traité.

CONTENU DE LA FORMATION

La licence est divisée en semestre :

SEMESTRE 3

Unité : Famille et Patrimoine

- _ Régimes matrimoniaux (CM),
- _ Successions - libéralités (CM),
- _ Techniques liquidatives (TD),

Unité : Immobilier

- _ Urbanisme (CM),
- _ Construction (CM),
- _ Copropriété (CM),
- _ Vente immobilière (TD),

Unité : Contrats

- _ Contrats spéciaux (CM),
- _ Sûretés (CM),
- _ Techniques contractuelles (TD),

Unité : Profession notariale

- _ Déontologie (CM),
- _ Responsabilité professionnelle (CM),
- _ Langue : anglais (CM et TD).



SEMESTRE 4

Unité droit des affaires

- _ Droit des affaires (CM),
- _ Droit du crédit (CM),
- _ Pratique des entreprises (TD).

Unité Profession notariale

- _ Comptabilité - gestion des ressources humaines (CM)
- _ Comptabilité - gestion des ressources humaines - fiscalité (CM)

Unité Fiscalité

- _ Mutation à titre gratuit et onéreux - fiscalité notariale (CM),
- _ Mutation à titre gratuit et onéreux - fiscalité notariale (TD),
- _ Fiscalité des personnes physiques et morales (CM),
- _ Fiscalité des personnes physiques et morales (TD),
- _ Informatique notariale (TD).

Projet tutoré : Mémoire

Stage : Rapport



FINALITÉS ET DÉBOUCHÉS

Les étudiants titulaires de la Licence professionnelle des métiers du Notariat ont vocation à intégrer un office de notaire en qualité de rédacteur d'actes (niveau T1, sans que le coefficient puisse être inférieur à 135).

Ils entrent donc dans un office de notaire à un niveau intermédiaire.

Ils peuvent, s'ils le préfèrent, continuer leur formation professionnelle en s'inscrivant à l'Institut des Métiers du Notariat de Lyon en vue de l'obtention du diplôme de l'Institut des Métiers du Notariat (DIMN).

L'obtention de la Licence professionnelle des métiers du Notariat n'ouvre toutefois pas droit à une inscription en Master 1.



INSCRIPTIONS

Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'IDPI : A partir du mois de mars.

Sélection des dossiers : en avril
Entretien éventuel : en mai

IDPI

15, Quai Claude Bernard - 69007 Lyon
Tél. : 04 78 78 73 07
Courriel : idpi@univ-lyon3.fr
Site : idpi.univ-lyon3.fr

Responsable pédagogique :
Sylvain GRATALOU

Gestion de la scolarité :
Sylvie Briatta
Tél. : 04.78.78.72.00 | s.briatta@infraja.fr

Responsable administratif :
Florence Bernigaud
florence.bernigaud@univ-lyon3.fr
Tél. : 04 78 78 73 07